

**Procès-Verbal du Conseil Municipal de la Commune de Bénagues
du 30 janvier 2024**

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 28/11/2023

- 1 - Délibération signature convention SMECTOM
- 2 - Délibération référent déontologue
- 3 - Délibération voirie OPH
- 4 - Compte-rendu réunion du 23/01/2024 avec les OPH
- 5 - Questions diverses

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 janvier, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire, Josiane BERGÉ

Date de la convocation : 23/01/2024

MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE

Membres	Présents	Procurations	Absents
ABÉNIA Loïc			x
BAUZOU Christophe	x		
BERGÉ Josiane (Maire)	x		
BIELLE Simone	x		
DA FURRIELA Thierry (2 ^{ème} adjoint)		x	
ESTEBE Sandrine	x		
FABRY Stéphane		x	
FERREIRA Franquelim Da Conceicao			x
FERRIES Laurie			x
GARCIA Serge	x		
HILAIRE Olivier (1 ^{er} adjoint)	x		
MARSEILLE Laurent	x		
PINATON Aubry	x		
REIS Mickaële	x		

Secrétaire de séance : BIELLE Simone

Madame BERGÉ ouvre la séance, donne lecture des procurations et désigne en tant que secrétaire de séance, Mme BIELLE Simone

Madame le Maire demande d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 28/11/2023

Madame BERGÉ : « Avez-vous des remarques ? » Ce procès-verbal est approuvé

Madame le Maire informe le conseil des deliberations prises :

2023-38 Engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement

2023-39 Demande subvention État voirie 2024

2023-40 Demande subvention Conseil Départemental voirie 2024

2023-41 Demande subvention Conseil Départemental voirie 2024 annule et remplace délibération 2024-40

1- Délibération signature convention SMECTOM

L'objet de cette convention est la mise en œuvre d'une coopération entre la commune et le syndicat portant sur l'implantation d'un site de compostage partagé.

La délibération est adoptée à l'unanimité N° d'ordre 2024-01

2- Délibération référent déontologue

La loi 3 DS a instauré l'obligation pour les collectivités territoriales de désigner un référent déontologue auprès des élus locaux. L'association des Maires a communiqué une liste. Après discussion, M. Beaufils Claude a été choisi.

La délibération est adoptée à l'unanimité N° d'ordre 2024-02

3- Délibération voirie OPH

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'Office Public de l'Habitat de l'Ariège entreprend au titre de maître d'ouvrage, la réalisation sur la commune de Bénagues une opération de construction de logements locatifs au lieu-dit « Camp de Mesous ».

Ce classement ne pourra intervenir que lorsque les travaux de voirie seront terminés dans leur intégralité et après la réalisation d'un état des lieux prouvant leur conformité par rapport à la législation en vigueur.

La délibération est adoptée à l'unanimité N° d'ordre 2024-03

4- Compte-rendu réunion avec les OPH

Les logements seront terminés dans 2 ans. Madame le Maire demande au conseil de choisir un nom à ce lotissement. Elle propose de rester en continuité avec les noms « occitans » des autres lotissements. Après discussion il a été décidé de le nommer « Lotissement les Mesous ».

5- Questions diverses

- Projet CAUE : le projet « place du village » a été envoyé par mail à tous les conseillers. Madame le Maire leur demande de réfléchir afin d'en reparler au cours de l'année.
- Projet CAUE : « salle des associations » doit être envoyé par le CAUE dans les prochains jours.
- Cette année la commune doit célébrer 2 mariages et 3 baptêmes républicains.
- La commune a 2 dossiers chez le notaire : rachat de la partie attenante au local des associations + chemin du Pesquié.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

La présidente de séance
Josiane BERGÉ



Le secrétaire de séance
Simone BIELLE

